

Reflets de l'assemblée générale du 7 octobre 2004

Autor(en): **Aubry, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **2 (2004)**

Heft 8: **Protection des données**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Reflets

de l'assemblée générale du 7 octobre 2004

La dernière assemblée générale de l'ADIJ s'est tenue le 7 octobre 2004, à Eschert. M. Christian Aubry, maire, a présenté sa commune, puis l'ordre du jour a été

entamé. Il comprenait notamment des élections, l'adoption du rapport d'activité, des comptes, du programme et du budget.

Nouveaux responsables élus

Après de nombreuses années passées dans les instances dirigeantes de l'ADIJ, à la présidence, puis à la présidence, Jean-Claude Crevoisier a quitté la tête de l'association. Comme l'a relevé Jean-Paul Bovée, il a été pour l'ADIJ, dans ces périodes de transition, un homme providentiel, apportant ses très grandes compétences, accompagnées de qualités humaines exceptionnelles.

Pour le remplacer, l'assemblée a élu Michel Antoine (domicilié à Courgenay), ingénieur, directeur de Juratec (Delémont), qui orientera son action dans la ligne adoptée, visant à favoriser le développement et l'initiative dans nos régions et, notamment, à étendre l'audience de «Défis» dans l'Arc jurassien neuchâtois et français.

Pierre-Alain Bassin, de Courtelary, vice-président, responsable du groupe éditorial et président de la Commission formation et emploi, s'est également retiré, après de nombreuses années d'engagement dans les différents

organes de l'association. Un remplaçant doit encore lui être trouvé prochainement.

Trois personnes ont quitté le comité de direction, vivement applaudies pour leur engagement en faveur de l'association: Mme Evelyne Loetscher (Porrentruy), M. Yann Barth (Courroux) et M. Jean-Claude Schaffner (Delémont). Pour les remplacer, ont été élus Mme Céline Frutiger (de Saint-Ursanne, économiste HEG, service économique de la ville de La Chaux-de-Fonds), M. Régis Borruat (de Saignelégier, Institut de journalisme et communication de l'Université de Neuchâtel) et M. Richard Kolzer (directeur de Pro Infirmis, Delémont).

Publication de «Défis» et extension de la zone de diffusion

Le programme adopté par l'assemblée comprend essentiellement:

- la publication trimestrielle de «Défis» et les actions qui graviteront autour de cet objectif de base;

- l'extension de sa zone de diffusion vers Neuchâtel, puis la France voisine;
- la réalisation de l'équilibre budgétaire (autofinancement) en 2007.

Le secrétariat et le bureau assumeront la gestion administrative de l'association, la promotion de «Défis» auprès de nouveaux publics cibles, la recherche de nouveaux membres, notamment dans le canton de Neuchâtel, opération pour laquelle des appuis (réseaux, personnes ressources et financement) devront être trouvés. La prospection visant à toucher de nouveaux annonceurs sera également accentuée, en collaboration avec le Groupe marketing spécialement mis sur pied à cette fin.

Les six commissions de rédaction existant actuellement ont pour rôle principal d'élaborer les dossiers dans leurs domaines respectifs (économique, social, juridique, mobilité, formation et emploi, nouvelles technologies).

Une phase d'investissement

Le budget 2005 traduit le fait que l'ADIJ est dans une pha-

se de transition et d'investissement, entamée en 2003, et qui se poursuivra encore jusqu'en 2007. Les recettes (en croissance) devraient atteindre 98'000 francs, pour des dépenses (constantes) de l'ordre de 149'000 francs, ce qui représente un investissement net d'environ 50'000 francs.

Un débat sur les NTIC

L'assemblée a été suivie d'un débat très intéressant sur le thème des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), qui constitue le dossier du N° 7 de «Défis». Animée par Pierre Boillat, journaliste et responsable de «bmedia» à Delémont, cette table ronde a réuni Céline Frutiger, Pierre Crevoisier (architecte en information, Lausanne) et Marcel Maillard (associé-gérant de WebExpert); elle a permis aux participants de se familiariser avec divers aspects techniques, culturels et politiques du développement des NTIC dans nos régions.

La Mobilière

Assurances & prévoyance

l'assurance d'être bien assuré

Agence générale
de Moutier - Saint-Imier
ERIC VEYA
Tél 032 494 53 20

Agence générale
de Delémont
PATRICE WOLFF
Tél 032 422 57 57

Agence générale
de Porrentruy
MARIANNE CHAPUIS
Tél 032 465 92 92

T I B O



Service technique de maintenance pour
votre photocopieur et votre fax.

UNIQUE DANS LE JURA